

Mouvement
des **Entreprises**
de **France**



GLOBAL COMPACT

COMMUNICATION
SUR L'ENGAGEMENT
DU MOUVEMENT
DES ENTREPRISES
DE FRANCE



MANIFESTE EN FAVEUR D'UNE CROISSANCE RESPONSABLE

Longtemps l'entreprise a pu être perçue comme n'ayant pour seul objectif la création de richesse. Cette vision friedmanienne du rôle et de l'objectif des entreprises a volé en éclat à mesure que nos concitoyens ont pris conscience que non, l'État ne pouvait pas tout, et que les entreprises avaient leur part de responsabilité face aux grands défis qui traversent notre société. En d'autres termes, les 10 principes sur lequel le *Global Compact* repose.

Cette responsabilité qui nous est confiée à nous entrepreneurs, nous honore autant qu'elle nous engage. Le Mouvement des entreprises de France, représentant plus de 190 000 entreprises, se devait de prendre acte de ces nouvelles attentes, et de les incarner dans son action. C'est la raison pour laquelle, après avoir fait adopter une raison d'être à notre mouvement, « *Agir ensemble pour une croissance responsable* », j'ai tenu à ce que l'organisation du MEDEF soit le reflet de ces défis majeurs auxquelles les entreprises sont la solution, afin de les accompagner plus encore dans leurs transformations. Nous nous sommes ainsi dotés d'un pôle à part entière dédié aux enjeux de la transition écologique. Les autres volets de la RSE ont également une place importante, à l'image des enjeux d'égalité salariale femmes-hommes, d'inclusion par le travail, ou encore de lutte contre les inégalités.

À nouveau, le MEDEF est fier de poursuivre cet engagement envers le *Global Compact* et ses dix principes, montrant ainsi la voie pour toutes les entreprises, véritables acteurs au service de l'intérêt général.

Geoffroy Roux de Bézieux
président du Mouvement des entreprises de France

QUI SOMMES-NOUS ?

Porte-parole de toutes les entreprises, le Mouvement des entreprises de France est **l'interlocuteur privilégié des décideurs et des pouvoirs publics.**

Avec ses **15 000 mandats** exercés par des chefs d'entreprise et dirigeants engagés, issus des territoires et des fédérations professionnelles, il **défend les intérêts des entreprises et des entrepreneurs** dans toutes les instances économiques et sociales aux niveaux local, régional et national. Il fait ainsi valoir le point de vue de l'entreprise afin d'améliorer son environnement.

Habilité par la loi pour négocier au nom de toutes les entreprises avec les partenaires sociaux, le **Mouvement des entreprises de France conduit toutes les grandes négociations interprofessionnelles.**

Il dialogue également avec tous les acteurs de la société civile (ONG, jeunes, enseignants, élus locaux, sportifs, magistrats...) pour **mieux faire connaître et partager les enjeux de l'économie et de l'entreprise.**



UNE ÉQUIPE AU SERVICE DE L'ENTREPRISE

Une présidence



Geoffroy Roux de Bézieux,
président



Patrick Martin,
président délégué

Dominique Carlac'h,
vice-présidente et
porte-parole

Fabrice Le Saché,
vice-président et
porte-parole

Jean-Luc Monteil,
vice-président, en charge
du pôle Adhérents



Un **conseil exécutif de 51 membres**. Instance de décision du Mouvement des entreprises de France, il fixe la politique générale.



15 commissions et 10 comités transverses

Ils élaborent des positions sur l'ensemble des sujets qui impactent l'économie et les entreprises.

- | | | |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▼ Croissance et territoires ▼ Dynamiques du marché du travail et de l'emploi ▼ Économie, compétitivité et finance ▼ Éducation, formation et compétences ▼ Europe et international ▼ Fiscalité | <ul style="list-style-type: none"> ▼ Innovation ▼ Jeunesses ▼ Mutations technologiques et impacts sociétaux ▼ Nouvelles responsabilités entrepreneuriales ▼ Réforme publique et simplification ▼ Réforme de la protection sociale | <ul style="list-style-type: none"> ▼ Rebond et création d'entreprise ▼ Souveraineté et sécurité économiques des entreprises ▼ Transition écologique et économique |
|--|---|--|

- | | | |
|---|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▼ Acteurs de santé ▼ Culture ▼ Destination France ▼ Europe sociale | <ul style="list-style-type: none"> ▼ Gouvernance ▼ Inclusion par l'emploi ▼ Liaison Défense ▼ Logistique et transport durables | <ul style="list-style-type: none"> ▼ Métropoles ▼ Sport JO 2024 |
|---|--|---|



9 pôles

Les collaborateurs du Mouvements des entreprises de France mettent en œuvre les actions sur les enjeux économiques, sociaux, environnementaux, au service des fédérations professionnelles, des organisations territoriales et de leurs entreprises adhérentes.

4 PÔLES THÉMATIQUES

Pôle **Économie**

Pôle **Transition écologique**

Pôle **Social**

Pôle **Transition numérique et Innovation**

5 PÔLES TRANSVERSAUX

Pôle **Adhérents**

Pôle **Affaires européennes**
(Bruxelles/Paris)

Pôle **Juridique, RSE,
éthique et gouvernance**

Pôle **Affaires publiques**

Pôle **Communication**

1 CELLULE

Cellule **Animation et conformité des mandats**

Des réseaux de dirigeants



Composé d'une nouvelle génération de 45 jeunes chefs d'entreprise, il réfléchit, avec un œil neuf, aux grands enjeux sociétaux de demain.



Ce club de décideurs rassemble plus de 300 dirigeants d'entreprises de plus de 300 millions d'euros de chiffre d'affaires, véritables créateurs de la croissance et de l'emploi de nos territoires. Il se réunit régulièrement lors de rencontres privilégiées autour de personnalités de renom, sur des sujets d'actualité et lors d'événements de prestige.



Ce réseau créé en 2019 à l'initiative de Dominique Carlac'h se donne pour mission d'aider à la féminisation des mandats patronaux et des instances internes du Mouvement des entreprises de France.



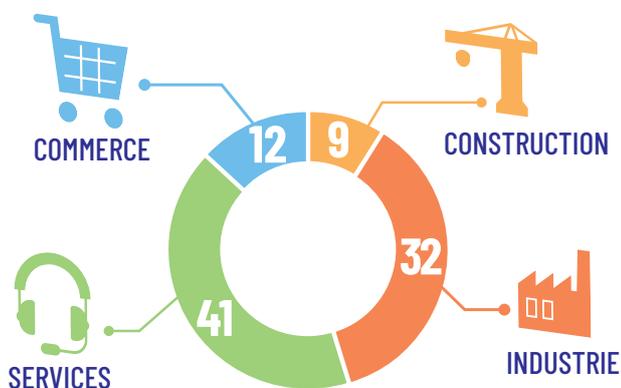
LA FORCE DU RÉSEAU INTERPROFESSIONNELLE

190 000 ENTREPRISES
ADHÉRENTES

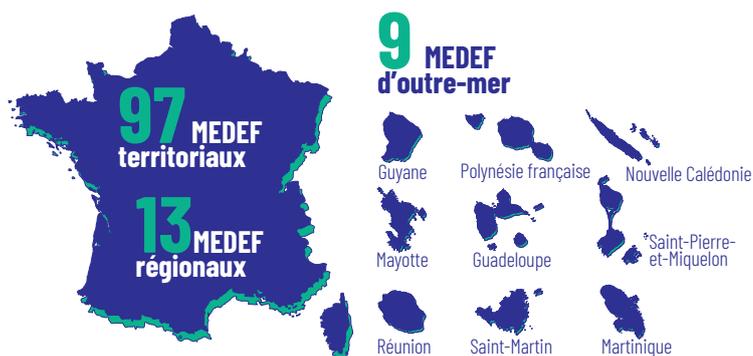
- DONT **70 %** DE TPE/PME
- **+ DE 10** MILLIONS DE SALARIÉS



RÉPARTITION
DES **94** FÉDÉRATIONS
PROFESSIONNELLES PAR
SECTEUR D'ACTIVITÉ



RÉPARTITION
DES **119** ORGANISATIONS
TERRITORIALES



10 ORGANISATIONS
ASSOCIÉES ET PARTENAIRES





UNE ORGANISATION TOURNÉE VERS L'EUROPE ET L'INTERNATIONAL

Le Mouvement des entreprises de France est présent à Bruxelles et à l'international.

À l'Europe



Il agit également pour une plus grande intégration européenne pour favoriser le développement du marché intérieur et pour renforcer la présence des entreprises à l'international.

la **maison**
des **entreprises**
de **France**

À cet effet, la Maison des entreprises de France à Bruxelles représente le Mouvement des entreprises de France et ses adhérents auprès de la Commission et du Parlement européen.

BUSINESSEUROPE

Le travail du Mouvement des entreprises de France au sein de BusinessEurope vise également à inscrire la France et l'Europe dans une économie mondiale ouverte et régulée en donnant aux entreprises françaises les outils d'une juste concurrence, fondée sur la réciprocité et la loyauté.

Alliance
des **Patronats**
Francophones
Prosperer ensemble

Le Mouvement des entreprises de France est membre fondateur de l'Alliance des patronats francophones dont le but est de développer une francophonie économique créatrice de croissance.

À l'international

Mouvement
des **Entreprises**
de France
International

Le Mouvement des entreprises de France International aide les entreprises françaises à développer et à renforcer leur présence à l'international.



Ses 85 conseils géographiques couvrent 150 pays.



Le Mouvement des entreprises de France International organise chaque année plus de 200 rencontres et délégations de haut niveau avec des décideurs publics et privés.

Stratexio
Le monde est à vous

Stratexio accompagne les dirigeants de TPE/PME dans une démarche d'internationalisation structurée complète et durable grâce à son écosystème spécialiste du commerce international.



NOTRE RAISON D'ÊTRE ET NOS VALEURS

Pour marquer son engagement aux côtés des entreprises toujours plus soucieuses d'intégrer leur responsabilité sociétale (RSE) au-delà de leur activité économique, mais aussi parce qu'il se place au cœur des nouvelles aspirations de la société, le Mouvement des entreprises de France s'est doté en janvier 2019 d'une raison d'être : « **Agir ensemble pour une croissance responsable** ».

Elle traduit sa volonté de s'imposer comme une organisation :

→ **responsable et exemplaire**, au service de l'intérêt général ;

- **proactive**, pour la compétitivité de l'Europe dans un contexte international ;
- **prospective**, en synergie avec toutes les parties prenantes ;
- **au cœur des territoires** et de la réalité économique et sociale ;
- **engagée** pour une croissance responsable de toutes les entreprises.

LES ENTREPRISES : ACTEURS/ACTRICES INCONTOURNABLES DE L'AGENDA 2030

Adoptés lors du Sommet des Nations Unies sur le développement durable le 25 septembre 2015, les **17 objectifs de développement durable (ODD)** visent à « éradiquer l'extrême pauvreté, combattre les inégalités et préserver la planète » d'ici 2030.

S'ils s'adressent en premier lieu aux États, les ODD ne pourront être atteints sans une mobilisation active de l'ensemble des acteurs. Collectivités territoriales, entreprises, chercheurs, ONG et citoyens sont donc invités à se les approprier afin de contribuer, à la hauteur de leurs moyens, à leur réalisation.

La contribution des entreprises étant essentielle à la réussite de cet engagement d'ici 2030, le Mouvement des entreprises de France s'engage à les accompagner dans l'appropriation et la mise en œuvre de ces objectifs.

Les 17 ODD : que gagne l'entreprise à s'en saisir ?

Avec l'Agenda 2030, les entreprises disposent d'un cadre structurant et universel (pour tous les pays et toutes les parties prenantes), dans lequel inscrire la contribution de leur activité à un développement durable, en s'appuyant sur les actions mises en œuvre dans le cadre de leur démarche de RSE.

Les ODD n'ont pas vocation à remplacer la RSE pour les entreprises mais par la mise en œuvre d'une démarche RSE, les entreprises contribuent aux ODD.

Si leur utilisation comme référentiel est volontaire, les ODD peuvent être utiles aux entreprises pour :

- **réaliser un autodiagnostic** ou une autoévaluation de la performance sociétale ;
- **servir de cadre** pour le développement de la stratégie RSE ;
- **redonner du sens et impliquer les collaborateurs** sur une démarche positive au service d'objectifs de société ambitieux ;
- **dialoguer avec les parties prenantes** dans la mesure où l'Agenda 2030 constitue un langage commun ;
- **rendre compte** des engagements auprès de leurs parties prenantes ; les ODD pouvant être vus comme une grille de reporting simple ;
- **innover de manière collaborative**, en ce sens que les ODD favorisent le développement de partenariats (entre entreprises et avec d'autres parties prenantes) pour proposer une offre intégrée, chercher des financements, concevoir des projets qu'il n'aurait pas été possible de développer seul ;
- **comparer sa performance** à celle de leurs concurrents français, européens ou internationaux.



Quatre grands défis à relever collectivement pour mettre en œuvre efficacement les ODD

Continuer à accroître la connaissance des ODD : malgré leurs sept ans d'existence, les 17 ODD sont encore trop peu connus du grand public, ce qui contribue à freiner leur adoption par les différentes organisations, notamment les entreprises qui pour la grande majorité répondent déjà à un ou plusieurs de ces objectifs sans forcément l'identifier elles-mêmes. Des actions de communication sont nécessaires pour renforcer l'utilisation des ODD par tous. Celles-ci doivent montrer l'articulation entre les ODD et les nombreuses initiatives déjà existantes en matière de durabilité. Avec l'impulsion de l'État, chaque organisation peut contribuer à cet objectif commun.

Dépasser la présomption d'« ODD-washing » par certaines parties prenantes : cela demande de se concentrer sur la mise en œuvre effective des ODD et les outils permettant de démontrer la contribution aux 17 objectifs.

Rendre les ODD plus opérationnels : l'Agenda 2030 est prioritairement conçu pour les pays et s'inscrit dans un temps relativement long. Une partie des 169 cibles associées aux 17 ODD visent ainsi plus spécifiquement l'action publique. Par conséquent, il peut être difficile de lier les ODD à l'activité quotidienne des entreprises. La mise en place d'outils permet de rendre concret et opérationnel les ODD tout en aidant les entreprises à les utiliser comme un instrument de pilotage pour leur politique interne.

Partager largement les bonnes pratiques : les actions mises en œuvre en faveur des ODD, par tous types d'acteurs, sont un moyen de susciter l'engagement des autres. Le partage des meilleures pratiques et des outils de mise en œuvre est à favoriser, y compris entre différentes catégories d'acteurs.

Quel rôle peut jouer le Mouvement des entreprises de France dans la mise en œuvre des ODD

En application des engagements du monde économique dans le cadre de la feuille de route de la France pour l'atteinte des ODD, et en lien avec ses parties prenantes, le Mouvement des entreprises de France entend poursuivre et renforcer son action visant à :

- **informer et sensibiliser** les entreprises françaises et leurs représentants sur les enjeux économiques, sociaux et environnementaux ;
- **accompagner** les entreprises dans la mise en œuvre d'actions concrètes permettant d'atteindre les 17 objectifs ;
- **contribuer à l'élaboration des règles** au service d'une croissance responsable, en prenant part au débat public et en présentant des propositions concrètes.

PÉRIMÈTRE DU RAPPORT

Ce présent rapport est la deuxième communication sur l'engagement du Mouvement des entreprises de France depuis son adhésion au *Global Compact* en mai 2017.

Il recense sur la période de juillet 2020 à avril 2022 l'ensemble des actions en faveur des 17 objectifs de développement durable de l'ONU ayant été portées par le Mouvement des entreprises de France en interne pour ses collaborateurs et en externe pour ses adhérents, ses parties prenantes, les pouvoirs publics et le grand public.



NOS ACTIONS

ACTIONS INTERNES À DESTINATION DE NOS SALARIÉS

1. Ressources humaines

Accompagnement

- ▶ Signature d'un **accord sur le télétravail** avec le comité Social et économique.
- ▶ Publication d'un nouveau **guide d'accompagnement RH** à destination des collaborateurs.
- ▶ Mise en place d'un **dispositif d'écoute psychologique** (*Stimulus Care Service*).
- ▶ **Assistante sociale** disponible sur rendez-vous téléphonique ou à l'ACMS (également en visio).
- ▶ Mise en place d'un **parcours d'intégration des nouveaux collaborateurs** (présentation à l'ensemble des services, rencontre avec le président et le délégué général, journée d'immersion dans un territoire ou une fédération professionnelle).
- ▶ **Newsletter interne** mensuelle.

Rémunération et avantages

- ▶ **Plan Épargne entreprise** : mise en place en décembre 2000 d'un plan épargne entreprise, dont l'abondement du Mouvement des entreprises de France a évolué en 2020.
- ▶ **Prêt à taux zéro** : le prêt à taux zéro a une finalité sociale, son objectif est d'aider le salarié ayant de réelles difficultés financières ponctuelles.
- ▶ **Action logement** : tous les collaborateurs peuvent bénéficier de l'aide au logement (achat, location, travaux, mesures d'intérêt social).

Transformation numérique

- ▶ **Dématérialisation d'une partie de la documentation interne dans un objectif zéro papier** avec la mise en place de différents outils numériques (bulletins de salaire *via* Edocperso, feuilles de congé *via* Timmi, notes de frais *via* Cleemy, trombinoscope et dossiers administratifs des collaborateurs *via* Poplee, engagements de dépenses *via* Krystal, factures *via* Zeendoc, entretiens annuels et dossier d'accueil).
- ▶ Dotation pour chaque collaborateur d'un **ordinateur portable et d'un téléphone professionnels**.
- ▶ Mise en place d'un nouvel intranet (Agora).

Sensibilisation et formation

- ▶ **Sessions de sensibilisation et de formation** ouvertes aux collaborateurs par l'organisme de formation l'Académie MEDEF.
- ▶ **Participation à des journées nationales et internationales** (journée internationale des droits des femmes, semaine du handicap, Duoday, journée sport en entreprise, journée de lutte contre les violences faites aux femmes).
- ▶ Sessions de **formation d'équipiers de première intervention** (EPI).
- ▶ Sessions de **formation de Sauveteur Secouriste du Travail** (SST).
- ▶ Formation à **l'exploitation du système de sécurité incendie** (SSI).
- ▶ Formation à **l'accessibilité des personnes handicapées aux ERP**.



Transport et mobilités

- ▶ Remplacement du véhicule du président du Mouvement des entreprises de France et de son directeur général par des **véhicules hybride de marque française**.
- ▶ Mise en place de **bornes de recharge électriques** au parking.
- ▶ Mise en place de 15 **places pour les vélos**.

Autres mesures en matière de réduction des émissions

- ▶ Mise en place d'un **suivi de performance énergétique** avec notre prestataire maintenance ENGIE pour optimiser les consommations énergétiques ;
- ▶ Deux **détecteurs de CO2** ;
- ▶ **Tri des déchets** :
 - corbeilles de tri sélectif des déchets dans chaque bureau ;
 - container spécial pour le tri des bouteilles en verre ;
 - bacs récupération pour les cartouches informatiques ;
 - récupérateur de piles usagées ;
 - dons à des ateliers protégés pour le matériel informatique usagé ;
 - recyclage filtres de climatisation ;
 - recyclage ampoules.
- ▶ Produits issus de **circuits courts et produits de saison** pour la restauration via Sodexo ;
- ▶ **Prise en compte des enjeux d'adaptation liés au décret tertiaire** avec la formation d'un collaborateur à la saisie des consommations de référence sur la plateforme Operat de l'ADEME.

Autre actions

- ▶ Organisation de **moments pour les collaborateurs** (petits-déjeuners d'étage, fête des enfants, pique-nique).
- ▶ Séminaire du CODIR et des différents pôles.
- ▶ **Nettoyage des bureaux en journée** afin d'améliorer les conditions de travail des salariés de l'entreprise de nettoyage.
- ▶ **Cafétéria** avec un coin *babyfoot*.
- ▶ Mise à disposition d'un **local pour tirer son lait**.

- ▶ Organisation d'une journée sport en entreprise pour les collaborateurs (septembre 2021).
- ▶ Mise en place d'un challenge connecté sportif sur 1 an pour les collaborateurs (septembre 2021).
- ▶ Mise en place d'une *team MEDEF* pour l'Eikiden de Paris (novembre 2021).
- ▶ Mise en place d'une *team MEDEF* pour le marathon de Paris (avril 2022).

2. Comité social et économique

Dans le cadre de ses fonctions, le comité social et économique du Mouvement des entreprises de France propose différents services aux salariés pour améliorer leur qualité de vie au travail.

- ▶ Assistance juridique
- ▶ Remboursement des activités sportives et culturelles
- ▶ Cours de pilâtes
- ▶ Mise à disposition d'une bibliothèque et d'une ludothèque
- ▶ Organisation de jeux concours dans le cadre d'événements sportifs (ex : coupe du Monde et Euro de football)
- ▶ Distribution de chèques cadeaux pour Noël
- ▶ Distribution de cartes culture et de chèques vacances au cours de l'année
- ▶ Distribution d'un chèque cadeau naissance
- ▶ Organisation de moments de convivialité (ex : soirée de Noël, *afterwork*, etc.)



NOS ACTIONS VIS-À-VIS DE L'EXTERNE

3. Publications

Baromètres, enquêtes, propositions et rapports

Baromètre de perception de l'égalité des chances en entreprise

Dans le cadre de ses travaux relatifs à l'égalité des chances et à la diversité, le Mouvement des entreprises de France a conçu, dès 2012, un baromètre national de perception de l'égalité des chances en entreprise avec un double objectif : mesurer la perception des salariés du climat d'égalité des chances et permettre aux entreprises de s'engager et de construire un dialogue social efficace. La 10^e édition a été présentée en octobre 2021 en présence de Claire Hédon, Défenseure des Droits.

- ▶ Baromètre 2020
- ▶ Baromètre 2021

Baromètre de la RSE

Dans le cadre de ses actions de promotion et d'accompagnement de la RSE, le Mouvement des entreprises de France a conçu un baromètre national de perception de la responsabilité sociétale des entreprises. La 3^e édition de ce baromètre a été présentée en octobre 2021.

- ▶ Baromètre 2020
- ▶ Baromètre 2021

Baromètre progrès

Dans le cadre de sa commission Recherche et innovation, le Mouvement des entreprises a lancé en 2020 un baromètre de perception sur le progrès afin de mesurer l'évolution du rapport que l'opinion publique entretient avec le progrès.

- ▶ 3^e édition focus sur la vaccination – janvier 2021.
- ▶ 4^e édition focus sur la jeunesse – janvier 2022.

Baromètre d'activité

Dès le mois de mars 2020, un baromètre d'activité a été réalisé pour évaluer chaque semaine la situation économique du pays. Précis, actualisé, détaillé pour chaque secteur d'activité représenté au Mouvement des entreprises de France, ce baromètre a permis de tenir informées en temps réel les instances du Mouvement des entreprises de France tout au long de la crise. Il a permis de

décrire au mieux la situation vécue par les entreprises, de partager ce diagnostic avec le Gouvernement et d'ajuster les mesures de soutien et de relance en conséquence.

Études sur la QVT des dirigeants face à la crise (premier trimestre 2021)

Dans le cadre de ses travaux sur le management, le Mouvement des entreprises de France a réalisé une série d'études sur la qualité de vie au travail des dirigeants d'entreprise au moment de la crise COVID-19.

- ▶ Résultats 2^e étude sur la QVT des Dirigeants face à la crise.
- ▶ Résultats 3^e étude sur la QVT des Dirigeants face à la crise.

Les résultats de la troisième étude ont été présentés en juin 2021 lors de la semaine de la QVT 2021 lors du webinaire : « **Parés pour la reprise ? Quelle place pour la qualité de vie du dirigeant ?** »

Réinventer une politique de santé pour répondre aux défis du 21^e siècle (janvier 2022)

Le comité Acteurs de santé, présidé par Lamine Gharbi (président de la Fédération de l'hospitalisation privée (FHP)) et institué pour réfléchir aux enjeux de santé, mis en évidence par la crise COVID-19, avance trois priorités pour réinventer une politique de santé pérenne : repenser le système de santé pour un système basé sur l'innovation et la complémentarité des acteurs ; piloter plus efficacement le système de santé ; réorganiser le système de santé pour un système plus agile, plus souverain et plus attractif. Il formule dans ce cadre 14 propositions concrètes afin de redonner des perspectives de croissance et d'efficacité à ce secteur.

Diagnostic de la jeunesse (septembre 2021)

La commission Jeunesses du Mouvement des entreprises de France a réalisé en septembre 2021, à la suite de 3 *workshops* et d'une enquête menée avec BVA, un diagnostic sur la situation des jeunes en matière d'insertion dans l'emploi. Ce diagnostic a donné lieu à l'élaboration de propositions pour faciliter l'accès dans l'emploi des jeunes.

Thématiques des différents *workshops* :

- Comment raccrocher ceux qui sont loin des radars ?
- Jeunes et entreprises, comment rénover le contrat de confiance ?



→ Comment révolutionner l'accompagnement pour anticiper le passage du système scolaire à l'emploi ?

Diagnostic inclusion par l'emploi

Le comité Inclusion par l'emploi du Mouvement des entreprises de France a réalisé un diagnostic sur l'inclusion par l'emploi afin d'apporter un certain nombre de propositions pour penser l'emploi comme facteur, voire prérequis, de l'inclusion des bénéficiaires des politiques de solidarité.

Étude MEDEF et Paris 2024 - Promouvoir l'activité physique et lutter contre la sédentarité en milieu professionnel - des apports scientifiques à la mise en place d'actions, ONAPS (septembre 2021)

Dans le cadre des travaux du comité Sport et Paris 2024, le Mouvement des entreprises de France et Paris 2024 ont demandé et financé une étude sur l'activité physique et sportive en milieu professionnel (A.P.S.) comme moyen de lutte contre la sédentarité.

Cahier d'acteur n° 69 - Mouvement des Entreprises de France (février 2022)

Le Mouvement des entreprises de France a publié son **cahier d'acteurs** dans le cadre du débat public sur la Stratégie Française Energie-Climat.

Charte éthique du Mouvement des entreprises de France

Lors de la réforme des statuts du Mouvement des entreprises de France en 2019, le président du Mouvement des entreprises de France a souhaité que le comité statutaire devienne le Comité statutaire et d'éthique et rédige la charte éthique du Mouvement des entreprises de France. Le comité a mené des travaux approfondis afin d'élaborer cette charte qui a été approuvée par le conseil exécutif du 17 mai 2021. La charte repose sur l'adhésion des membres à la raison d'être du Mouvement des entreprises de France et à un certain nombre de valeurs communes : exemplarité, loyauté, engagement et bénévolat. Elle complète les statuts, le règlement intérieur, les règles générales de fonctionnement du réseau ainsi que les règles relatives aux mandats. Le comité statutaire et d'éthique veillera au respect de sa mise en œuvre.

Bilan de la charte de la mixité du Mouvement des entreprises de France

Le Mouvement des entreprises de France produit chaque année le bilan de sa charte de la mixité afin de mesurer l'évolution du pourcentage de femmes et d'hommes au sein de ses instances dirigeantes et des instances dirigeantes des MEDEF régionaux et territoriaux. Cette charte de la mixité a été amendée au statut du Mouvement des entreprises de France en juin 2019.

Guides thématiques et notes de décryptages

Le Mouvement des entreprises de France produit de nombreux guides à destination de ses adhérents pour les sensibiliser et les accompagner au quotidien sur de nombreuses thématiques.

Exemples de guides produits en interne par le Mouvement des entreprises de France pour ses adhérents depuis juillet 2020 :

- **Bilan 2020 du reporting RSE** (septembre 2020)  ;
- **Convictions religieuses en entreprise** (actualisation octobre 2020)  ;
- **L'insertion des jeunes en entreprise** (octobre 2020)   ;
- **Mesurer les discriminations : agir plutôt que subir** (octobre 2020)  ;
- **Employabilité des seniors ; un enjeu des politiques diversité** (octobre 2020)   ;
- **Violences domestiques, que peut faire l'entreprise ?** (novembre 2020)  ;
- **Les objectifs de développement durable : un outil pour toutes les entreprises** (février 2021)   ;
- **Entreprises et biodiversité : les clés pour agir** (mars 2021)  ;
- **L'engagement des dirigeants et des salariés face à la crise** (avril 2021)   ;
- **Guide interactif sur les 6 principes clés de bonne gouvernance** (avril 2021)  ;
- **Du reporting à la mesure de performance ESG : quels impacts pour les entreprises françaises ?** (septembre 2021)  ;
- **La responsabilité sociétale : facteur de résilience de l'entreprise**   ;
- **Inclure par l'emploi des personnes qui en sont éloignées : pourquoi faire, comment faire ?** (mai 2022)   .



Série de fiches : des solutions digitales accessibles aux TPE/PME

Pendant plusieurs semaines, le Mouvement des entreprises de France a proposé à ses adhérents des fiches pratiques présentant une solution digitale innovante et accessible aux TPE/PME. Cette série se donne pour objectif d'accompagner chaque TPE et PME à se saisir aux mieux des solutions digitales disponibles sur le marché.

Liste des différentes fiches :

- la gestion des stocks sur différents canaux ;
- paiement en ligne par CB ;
- la prise de RDV en ligne ;
- le recrutement digital ;
- optimiser sa communication sur les réseaux sociaux ;
- la saisie comptable automatisée.

4. Formations et accompagnements



L'Académie MEDEF

L'Académie MEDEF (anciennement Academy by MEDEF) est un programme de formation et de sensibilisation proposé par le Mouvement des entreprises de France à ses adhérents depuis mars 2018. L'objectif est de permettre à toutes celles et ceux qui défendent l'entreprise d'être plus efficaces dans leurs actions et de faire gagner leurs idées sur le terrain.

Pour l'année 2022, l'Académie propose 32 sessions de sensibilisation, 13 sessions mode d'emploi et 8 formations.



Déplacements dans les territoires des collaborateurs pour sensibiliser et former les adhérents

Dans le cadre de leurs fonctions, les collaborateurs du Mouvement des entreprises de France sont amenés à se déplacer dans les territoires, au sein des MEDEF territoriaux, pour rencontrer des adhérents. Ces déplacements ont pour but de sensibiliser, accompagner et former sur des sujets d'actualité traités par le Mouvement des entreprises de France en lien avec la responsabilité sociétale des entreprises (emploi et formation, égalité entre les femmes et les hommes, gouvernance, RSE, logement, éthique des affaires, etc.).



Le réseau des Responsables emploi-formation et Coordinateurs régionaux de la formation professionnelle

Le Mouvement des entreprises de France s'appuie sur un réseau de correspondants régionaux emploi-formation en poste au sein des MEDEF régionaux de métropole et des Outre-mer. Ces correspondants sont chargés de mettre en œuvre la politique du MEDEF régional en matière d'emploi, d'éducation, de formation, de compétences en cohérence avec les grandes orientations nationales du Mouvement des entreprises de France. Ils assurent un accompagnement auprès des fédérations professionnelles et entreprises adhérentes au plus près des besoins et des problématiques des territoires. Ils assurent également le suivi et la mise en œuvre d'actions nationales et régionales en lien avec l'emploi et la formation professionnelle.

Autre



Soutien et promotion d'une Relation de confiance entre les entreprises et l'administration fiscale pour favoriser le consentement à l'impôt

Le Mouvement des entreprises de France est engagé depuis 2014 pour une évolution des relations entre l'administration et les contribuables. Il soutient et promeut activement les dispositifs de partenariat fiscal et d'accompagnement personnalisé des entreprises proposés par la direction générale des finances publiques. Ces dispositifs qui encouragent les entreprises à être transparentes et l'administration à s'engager pour garantir leur sécurité juridique peuvent être des outils essentiels pour assurer le consentement à l'impôt et le respect des règles fiscales.



5. Événements

Rencontre des entrepreneurs de France (REF)



LaREF (anciennement l'Université d'été) (fin août)

Le Mouvement des entreprises de France organise chaque année sa rentrée lors de son université d'été, LaREF, à l'hippodrome de ParisLongchamp. Deux jours de débats, de rencontres et de *networking* avec des personnalités engagées.

- ▶ Replays de LaREF 2020 : « Renaissance des entreprises de France »
- ▶ Replays de LaREF 2021 : « À l'air libre ! »

 **À noter** : lors de LaREF 2021, le Mouvement des entreprises de France avait installé un stand *French Business Climate Pledge*. Initié par le Mouvement des Entreprises de France, le *French Business Climate Pledge* est un engagement volontaire d'entreprises implantées en France qui agissent concrètement pour réussir la transition vers une économie bas carbone, l'innovation et le développement de solutions, technologies, produits et services bas carbone. Par cette mobilisation collective, il s'agit de montrer que l'initiative volontaire a un rôle clé à jouer pour réussir la transition écologique et de mettre en lumière la diversité des solutions apportées par les entreprises dans la lutte contre le changement climatique, quelle que soit leur taille et quel que soit leur secteur d'activité.

LaREF Numérique

Lancé en 2015, cet événement annuel du Mouvement des entreprises de France est dédié aux solutions et bonnes pratiques de la transformation numérique à destination des TPE, PME et ETI, mais aussi à la réflexion et aux échanges autour des grands enjeux économiques et sociétaux du numérique.

- ▶ Replays de LaREF Numérique 2021
- ▶ Replays de LaREF Numérique 2020



Les REF Thématiques

En plus de son université de rentrée et de ses REF Numérique, le Mouvement des entreprises de France organise tout au long de l'année différentes REF dites thématiques en lien avec l'actualité et les travaux de nos commissions.

- ▶ REF Présidentielle 2022
- ▶ REF PFUE
- ▶ REF Transatlantique
- ▶ REF Mobilité sociale
- ▶ REF Monde
- ▶ REF Territoires
- ▶ REF Transition écologique
- ▶ REF Progrès

Semaines

    **Semaine de l'entreprise responsable** (septembre 2020)

Semaine qui avait pour objectif d'informer et d'accompagner les entreprises dans la mise en œuvre d'une démarche RSE (responsabilité sociétale des entreprises), à travers la diffusion de publications et outils concrets et l'organisation de plusieurs sessions d'échanges sur des thématiques de RSE.



Semaine de l'égalité des chances (octobre 2020)

Semaine co-organisée avec l'AFMD (Association française des managers de la diversité) qui avait pour objectif de sensibiliser, d'informer et d'accompagner les entreprises sur la mise en place de politiques internes en matière d'inclusion et d'égalité des chances. Les conférences, ateliers, fiches pratiques et podcasts de cette semaine sont en accès libre sur notre site.



Semaine de l'entreprise responsable et inclusive (octobre 2021)

Dans la continuité des semaines de l'égalité des chances et de l'entreprise responsable, le Mouvement des entreprises de France a co-organisé avec l'AFMD (Association française des managers de la diversité) une **semaine complète sur l'entreprise responsable et inclusive** à travers des conférences, des ateliers et des sessions de *networking*. L'intégralité de la documentation de cette semaine est en accès libre sur le site du Mouvement des entreprises de France.

Semaine École-Entreprises

Née d'une initiative conjointe de l'Éducation nationale et du Mouvement des entreprises de France en 2010, la semaine École-Entreprise a pour but de favoriser le rapprochement entre le monde éducatif et le monde socio-économique, avec comme objectif principal de contribuer plus efficacement à l'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes. Organisée chaque année la troisième semaine de novembre, cette semaine permet aux collégiens et lycéens de partir à la découverte de l'entreprise à travers diverses actions de sensibilisation organisées sur l'ensemble du territoire par les MEDEF régionaux et territoriaux en partenariat avec les Rectorats et les établissements scolaires.

- ▶ Thématique édition 2020 : « École et entreprises : des partenaires pour construire l'avenir des jeunes »
- ▶ Thématique édition 2021 : « Se préparer ensemble aux métiers d'aujourd'hui et de demain »

Webinaires

En plus de ses REF et ses semaines thématiques, le Mouvement des entreprises de France organise régulièrement des webinaires et colloques pour ses adhérents afin de les informer, les sensibiliser, les accompagner et les aider à alimenter leurs réflexions.

Exemples de webinaires organisés depuis juillet 2020 :

- « Plan de relance : les mesures à l'export » (octobre 2020)  ;
- « **Les mesures pour l'emploi des personnes en situation de handicap en période de crise** » (novembre 2020)   ;
- « **Attractivité et souveraineté : le rôle des investissements étrangers dans la relance** » (décembre 2020)  ;

- « **Accord de Paris sur le climat : 5 ans après, quelle dynamique des entreprises ?** » (décembre 2020)  ;
- « **Objectif parité-10 ans de la loi Copé-Zimmermann** » (janvier 2021)  ;
- « Entreprises en difficulté : cession et reprise à la barre », organisé avec Infogreffe (janvier 2021)   ;
- « Cession/reprise d'entreprise : ce qu'il faut savoir pour réussir », organisé avec Infogreffe (janvier 2021)   ;
- « **Relance verte de l'industrie : quels enseignements du plan de relance et quelles perspectives ?** », co-organisation avec l'AFEP et les Entreprises pour l'environnement (EpE)(janvier 2021)   ;
- « **Colloque de rentrée du réseau Femmes du MEDEF : le pouvoir des réseaux féminin** » (février 2021)  ;
- « **Zoom sur les messageries instantanées : quels risques sur la souveraineté de vos données** » (février 2021)   ;
- « **Les objectifs de développement durable** » (février 2021)   ;
- « **Biodiversité : les entreprises s'engagent** » (mars 2021)  ;
- « Le virage du numérique pour une PME : que faire ? » (mars 2021)   ;
- « Criminalités financières organisées » (mars 2021)  ;
- « Objectif 1000 : ensemble relevons le défi ! » (mai 2021)  ;
- « Réussir son passage au marché grâce à la propriété intellectuelle : un enjeu de souveraineté économique » (mai 2021)  ;
- « Digitalisation des TPE/PME : se préparer aux risques cyber » (mai 2021)  ;
- « Horizon Europe : pourquoi y aller ? Comment gagner et en tirer profit ? » (mai 2021)  ;
- « **Colloque Journée sport en entreprise** » (septembre 2021)  ;
- « **Entreprises, comptabilité carbone, bilans GES : comment passer à l'action ?** », co-organisation avec ADEME (octobre 2021)  ;
- « **Mon entreprise est en difficulté : comment manager la crise pour rebondir ?** » (novembre 2021)  ;
- « **Entreprises : des solutions pour agir aujourd'hui en faveur de la préservation de l'Océan** », organisé en partenariat avec la Fondation de la mer et la Fresque océane (février 2022)  ;
- « **Le paquet « FIT FOR 55 » sous la présidence française de l'UE - février 2022** », organisé avec BusinessEurope (janvier 2022)  .



Série de webinaires sur la gouvernance

Série de webinaires lancée par le comité Gouvernance des entreprises du Mouvement des entreprises de France en 2021. L'ambition de ce comité est de convaincre tous les chefs d'entreprise, quelle que soit leur taille et au-delà des seules sociétés cotées, des bénéficiaires d'une bonne gouvernance en termes de performance et d'inscription de leur entreprise dans une perspective à long terme.

- ▶ **Comment tenir son assemblée générale et ses instances pendant la crise sanitaire** (mars 2021)
- ▶ **Regards croisés sur 6 principes clés de gouvernance** (avril 2021)
- ▶ **Gouvernance et levée de fonds** (mai 2021)
- ▶ **Raison d'être et gouvernance** (juin 2021)
- ▶ **Gouvernance et intérêt social éclairé** (juin 2021)
- ▶ **Panorama des actionnaires individuels et salariés des sociétés cotées** (juillet 2021)
- ▶ **Insuffler une vision long terme dans votre gouvernance** (septembre 2021)
- ▶ **Intérêt social éclairé et compétitivité** (octobre 2021)
- ▶ **Gouvernance et gestion des risques** (novembre 2021)
- ▶ **Gouvernance et cybersécurité** (janvier 2022)
- ▶ **Gouvernance, rémunération du dirigeant et risque pénal : quels sont les bons réflexes ?** (7 avril 2022)



Les Mardis du management

Série de webinaires sur le management lancée par la commission nouvelles responsabilités entrepreneuriales. Ces webinaires ont donné lieu à la production de différentes fiches thématiques.

- ▶ **Se réinventer face à la crise** (octobre 2020)
- ▶ **L'engagement des dirigeants et des salariés face à la crise** (avril 2021)
- ▶ **Se relever de la crise en transformant son entreprise** (mai 2021)
- ▶ **Améliorer sa gestion des risques avec la RSE** (juillet 2021)
- ▶ **De l'analyse de risques à la gestion de crise** (septembre 2021)



Les jeudis du financement

Afin d'aider les entreprises à définir leurs stratégies et tenir la barre pendant la crise et les aider dans la reprise, le Mouvement des entreprises de France a lancé une série de podcasts sur la question du financement.

- ▶ **Piloter son PGE et choisir ses options de remboursement** (avril 2021)
- ▶ **Financer sa relance avec BpiFrance** (mai 2021)
- ▶ **Comprendre et agir sur sa cotation Banque de France en période de crise** (mai 2021)
- ▶ **Obtenir un prêt participatif, émettre des obligations relance** (juin 2021)



Série de webinaires MEDEF/Action Logement

Organisation de quatre webinaires entre juillet et novembre 2021 afin de faire connaître le Groupe et l'ensemble de son offre, de présenter les produits destinés à l'accès au logement, les aides destinées au soutien des salariés en difficultés, les opportunités offertes en matière de prêts à taux préférentiel pour réaliser des travaux d'extension, d'adaptation au vieillissement ou au handicap, ou faciliter l'acquisition d'un logement.

Autres



Visite du Bus de l'Apprentissage (octobre 2020)

Le président du Mouvement des entreprises de France, Geoffroy Roux de Bézieux, s'est déplacé sur une étape du Bus de l'Apprentissage, à Gigny (91), aux côtés de Patrick Toulmet, alors délégué interministériel au développement de l'apprentissage dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). L'occasion de valoriser l'apprentissage et la voie professionnelle comme des voies d'insertion professionnelle privilégiées et de témoigner de l'engagement du Mouvement des entreprises de France et des entreprises en faveur des jeunes issus des QPV.



Visite de l'Hôtel Pullman la Défense dans le cadre Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (novembre 2020)

À l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, Sophie Cluzel, ministre chargée des Personnes en situation de handicap, Geoffroy Roux de Bézieux, président du Mouvement des entreprises de France, Sébastien Bazin, président-directeur général d'Accor ont visité l'Hôtel Pullman pour rencontrer des personnes en situation de handicap et découvrir les dispositifs mis en place au sein de cet hôtel pour les accompagner dans leur travail.



Déplacements du réseau Femmes du MEDEF dans les territoires (depuis mars 2021)

À l'occasion de la journée Internationale des droits des Femmes 2021, le réseau Femmes du MEDEF a lancé une série de déplacements dans les territoires afin de visiter des entreprises dirigées par des femmes dans des secteurs peu féminisés et de rencontrer dans un second temps des adhérentes du réseau de ces territoires.

4^e édition du Grand Prix VIE Entreprises « Les V.I.E, une diversité de talents clés pour la relance (juillet 2021)

Co-organisation par le Mouvement des entreprises de France, BusinessFrance et les Conseillers du Commerce extérieur de la France avec le Club V.I.E de la quatrième édition de ce prix. 8 sociétés championnes à l'international, utilisatrices du Volontariat international en entreprise (V.I.E) ont été distinguées lors de cet événement.

Participation aux salons « Jeunes d'Avenir Île-de-France » et « Talents for the Planet »

Depuis plusieurs années, le Mouvement des entreprises de France est partenaire du groupe AEF dans le cadre de plusieurs événements en lien avec l'emploi et la formation : il s'est ainsi mobilisé deux années de suite, à l'automne 2020 et l'automne 2021, pour être présent sur le salon « Jeunes d'Avenir Île-de-France » et a contribué activement au développement de la plateforme de mise en relation **Jeunes d'Avenirs Recrut'**

Le Mouvement des entreprises de France était également présent sur les salons « Talents for the Planet » de novembre 2021 et d'avril 2022.

Délégation du Mouvement des entreprises de France à la COP26 à Glasgow (novembre 2021)

WorldSkills

Le Mouvement des entreprises de France est membre fondateur de *WorldSkills* France et apporte un soutien financier important à cette structure chargée d'organiser les olympiades des métiers aux niveaux régional et national et de préparer l'Équipe de France des métiers en vue de sa participation aux compétitions européennes et internationales. Plus de 60 métiers sont ainsi en compétition ouvertes à tous les jeunes âgés de 23 ans au maximum, quel que soit leur statut (apprenti ou salarié). C'est un outil puissant pour valoriser des métiers parfois peu connus du grand public mais pourtant en tension, ainsi que le savoir-faire des entreprises françaises.

En septembre 2021, le Mouvement des entreprises de France a accompagné la délégation française aux *EuroSkills*

à Graz (en Autriche), où elle s'est classée troisième en nombre de médailles derrière la Russie et l'Autriche. 40 métiers y étaient en compétition, et la France a rapporté 18 médailles au total (5 médailles d'or, 7 argents, 1 bronze et 5 médaillons d'excellence).

6. Newsletters et communications externes



Newsletter thématiques

Le Mouvement des entreprises de France diffuse différentes *newsletters* thématiques à destination de ses adhérents, telles que :

- le **MEDEF Hebdo** - *newsletter* hebdomadaire d'actualité générale du réseau ;
- les **nouvelles de Bruxelles** - *newsletter* hebdomadaire sur l'actualité politique et réglementaire de l'Union européenne ;
- **Action relance** - *newsletter* bimensuelle ;
- la **newsletter de la commission Nouvelles responsabilités entrepreneuriales**, en charge des sujets de RSE, de l'égalité des chances et de l'égalité entre les femmes et les hommes - *newsletter* mensuelle ;
- la **newsletter de la commission Recherche et innovation** - *newsletter* mensuelle ;
- la **newsletter de la commission Souveraineté et sécurité économiques des entreprises** - *newsletter* hebdomadaire ;
- la **newsletter de la commission Jeunesse** - *newsletter* bimensuelle ;
- la **newsletter du comité Droits des sociétés, droit boursier, gouvernance et conformité** - *newsletter* mensuelle ;
- la **newsletter du pôle Affaires publiques** (régionales, présidentielle, législatives, parlementaire) - *newsletter* mensuelle
- la **newsletter de la commission Numérique** - *newsletter* mensuelle.



Les cafés du pôle social

Le café du pôle social est une rencontre mensuelle organisée tous les premiers mardis du mois par le pôle social à destination des adhérents du Mouvement des entreprises de France pour échanger sur l'actualité sociale du moment.



Le Club des Affaires publiques

Des rencontres régulières sous cette appellation sont organisées par le pôle des Affaires publiques à destination des adhérents du Mouvement des entreprises de France pour échanger sur l'actualité parlementaire et politique.

7. Campagnes de communication et de sensibilisation

Podcasts

Série sur l'ascenseur et la mobilité sociale en entreprise (juin 2021)

Dans le cadre de sa REF sur la mobilité sociale en entreprise, le Mouvement des entreprises de France a lancé une **série de 11 podcasts** afin de donner la parole à des entreprises ou des salariés sur le sujet de la mobilité sociale.

Série de portraits et de parcours de dirigeantes d'entreprise (début mars 2021)

A l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes 2021, le réseau Femmes du MEDEF a lancé sa **série de podcasts** afin de mettre en valeur des parcours de dirigeantes d'entreprises engagées.

Vidéos

Les entreprises s'engagent pour l'emploi des jeunes (mars 2021)

Dans le cadre du plan de relance, des aides ont été attribuées aux entreprises afin de soutenir l'emploi des jeunes et d'éviter de faire de cette « génération COVID » une génération sacrifiée. Le Mouvement des entreprises de France a mis en lumière des entreprises qui se sont engagées pour l'emploi des jeunes à travers une **série de reportages vidéo en territoires**.

Entreprises en difficultés (juillet 2021)

Dans le cadre des travaux de la commission Rebond et création d'entreprise, une série de trois vidéos d'Éric Feldmann, président du tribunal de commerce de Lille Métropole a été réalisée sur les mesures de la prévention, les acteurs de la prévention et les outils de la prévention afin d'accompagner les dirigeants en difficultés.

Autre



#365 infos de l'éga pro et de la RSE

Le 8 mars 2018, le Mouvement des entreprises de France a lancé un plan de communication sur un an, les #365 infos de l'éga pro qui diffusait chaque jour pendant un an une bonne pratique d'entreprise en lien avec l'égalité professionnelle. En 2019, le Mouvement des entreprises de France a étendu cette initiative à l'ensemble des sujets de RSE et diffuse chaque jour sur Twitter une bonne pratique RSE d'entreprise, en lien avec les 17 objectifs de développement durable de l'ONU. L'ensemble de ces bonnes pratiques sont disponibles sur le compte Twitter [@Medef_RSE](#)

Campagne de communication en faveur de l'alternance (septembre 2020)

En septembre 2020, le Mouvement des entreprises de France a organisé et financé une vaste campagne de communication pour promouvoir l'alternance et notamment l'apprentissage auprès des entreprises, mais aussi des jeunes et des prescripteurs d'orientation. Cette campagne a contribué activement au succès de l'apprentissage ces deux dernières années, puisque le record du nombre de nouveaux apprentis a été battu en 2020 (525 000 nouveaux apprentis cette année-là), puis à nouveau en 2021 (720 000 nouveaux apprentis).

Communication ODD sur l'ensemble de nos événements

Chaque événement organisé par le Mouvement des entreprises de France est estampillé dans ses invitations par le ou les ODD auquel il répond.

8. Outils

Quizz sur l'égalité professionnelle (janvier 2021)

À l'occasion des 10 ans de la loi Copé-Zimmermann, le Mouvement des entreprises de France a produit un **quizz** sur les principales obligations en matière d'égalité professionnelle pour sensibiliser ses adhérents et le grand public. Ce quizz est accompagné d'une documentation pour aller plus loin sur ces questions.



Outil sur la priorisation des enjeux de RSE (octobre 2021)

Outil créé par le Mouvement des entreprises de France pour aider les entreprises, et plus précisément les TPE-PME, à structurer, déployer et communiquer sur leur démarche RSE, en accord avec leurs valeurs et leurs engagements.

Outil d'Auto-diagnostic « Perspectives IA »

Initié par le ministère du Travail, le Mouvement des entreprises de France est engagé depuis le début dans ce partenariat expérimental « Perspectives IA » afin d'accompagner la transformation des métiers, des formations et des compétences qu'implique l'intégration de l'IA au sein de l'entreprise. **L'auto-diagnostic « Perspectives IA »** est un outil simple et concret qui permet de se poser les bonnes questions dans une économie où le plus rapide s'impose et où les frontières disparaissent pour ouvrir, à tous, de nouveaux potentiels (marchés, production, biens et services, relation client...). Il permet d'identifier notamment les cas d'usages auxquels l'intégration de cette technologie est possible et les étapes à franchir pour y arriver.

Dispositif « Alerte Cyber »

Particulièrement destinée aux entreprises de taille moyenne qui n'ont pas de responsable sécurité des systèmes d'information ou d'expert dédié, l'Alerte cyber. Lancée avec le Gouvernement et ses agences (ANSSI) il a pour objectif de prévenir rapidement les entreprises dans des termes lisibles et compréhensibles d'une faille ou d'une attaque pour lesquelles une action correctrice est immédiatement requise. Ces alertes doivent être relayées par le réseau du Mouvement des entreprises de France pour améliorer la sécurité numérique des entreprises de plus en plus ciblées.

Malette numérique pour aider à mettre en place un partenariat avec l'association 60 000 Rebonds

Depuis 2012, l'association 60 000 Rebonds accompagne les entrepreneurs ayant perdu leur entreprise. La commission Rebond et création d'entreprise a créé une mallette numérique, mise à disposition des adhérents et comprenant différentes vidéos pour les aider à mettre en place un partenariat avec cette association. Cette mallette comprend ainsi les témoignages de Guillaume Mulliez, président national 60 000 Rebonds, Frédéric Richard, ancien chef d'entreprise accompagné par l'association, Pierre-Olivier Nau, président du Mouvement des entreprises de France Haute-Garonne et Philippe Dagorno, président 60 000 Rebonds Occitanie.

Cartographie des aides à la digitalisation des entreprises

Le Mouvement des entreprises de France a élaboré une **cartographie des aides à la digitalisation des TPE/PME** mises en place au niveau national et dans chaque région.

Cette cartographie a vocation à être enrichie et régulièrement mise à jour.

Mooc « Comprendre la crise écologique pour réinventer l'entreprise »

Le Mouvement des entreprises de France a participé à la réalisation du Mooc « Comprendre la crise écologique pour réinventer l'entreprise » avec le C3D et le collectif Pour un réveil écologique en collaboration avec cinq autres réseaux (ADEME, Collectif Génération Responsable, Comité 21, ORSE et Global Compact France).

Adapté à de nombreux secteurs d'activité et accessible peu importe le niveau de connaissance, ce Mooc permet aux participants d'avancer pas à pas à travers un programme ludique décliné en trois modules : « Comprendre la crise écologique », « Notre modèle socio-économique au cœur de la crise écologique » et « Comment réinventer l'entreprise face à la crise écologique ». Il sera prochainement disponible en anglais.

Communication « Flash DAP » sur l'actualité législative et politique

En juillet 2021, la direction des Affaires publiques a lancé une communication pour informer, dans les meilleurs délais, les membres du Club Affaires publiques des développements législatifs et actualités politiques majeurs.

9. Plateforme

Doc Pro

DocPro est une plateforme en ligne de rapprochement des docteurs et des entreprises. Elle permet aux docteurs, toutes disciplines confondues, de décrire leurs compétences sur la base d'un ensemble de critères essentiels pour les entreprises et de les illustrer par des expériences vécues. Ce site offre également aux entreprises l'opportunité de faire connaître les profils qu'elles recherchent et de susciter l'intérêt des docteurs.

Le Mouvement des entreprises de France est l'un des cofondateurs de cette plateforme avec l'association Bernard Grégory et la conférence des présidents d'université.



Je soutien un athlète

Le mouvement des entreprises de France a lancé la plateforme jesoutiensunathlete.fr afin de faciliter la mise en relation entre les entreprises et les athlètes pour les Jeux Olympiques de 2024.

Entreprises 2024

#Entreprises2024 est une plateforme mise en place par le Mouvement des entreprises de France pour offrir toutes les informations nécessaires pour faciliter l'accès aux opportunités économiques et sociales liées à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 aux TPE-PME.

10. Actions conjointes avec d'autres organisations

Le Mouvement des entreprises de France mène de nombreuses actions en partenariat avec d'autres organisations non seulement issues du monde économique, mais également les pouvoirs publics, des syndicats, des associations, et souhaite mettre l'accent sur certaines d'entre elles dans le cadre de sa communication sur l'engagement.



L'agenda social et économique paritaire autonome (2021/2022)

Le Mouvement des entreprises de France a proposé aux partenaires sociaux en février 2021 d'entamer une nouvelle approche du dialogue interprofessionnel social et économique en proposant d'engager ensemble un chantier sur une série de huit sujets concrets :

- évaluation de la loi du 5 septembre 2018 sur la formation professionnelle ;
- améliorer et renforcer la justice prud'homale ;
- mise en place d'un organisme paritaire de gestion de la branche ATMP ;
- modernisation du paritarisme : évaluation et amélioration de l'ANI du 17 février 2012 ;
- gouvernance des groupes paritaires de protection sociale (ANI du 8 juillet 2009) ;
- comment promouvoir la mobilité sociale dans le monde professionnel ? ;
- intelligence artificielle et emploi : décliner l'accord européen du 22 juin 2020 sur le numérique ;
- transition climatique et énergétique dans l'entreprise.

Signature de l'Accord national interprofessionnel sur le télétravail (novembre 2020)

L'ANI du 26 novembre 2020 pour une mise en œuvre réussie du télétravail est « un outil d'aide au dialogue social et un appui à la négociation » au niveau de l'entreprise (et, le cas échéant, de la branche professionnelle) pour mettre en place le télétravail tout en conciliant performance sociale et économique de l'entreprise. Point novateur, il a également vocation à accompagner les changements d'organisation du travail et de pratiques managériales post-COVID de manière prospective. Il identifie notamment certains points de vigilance comme l'isolement de certains salariés et l'importance de la préservation du lien social. Signé par la quasi-totalité des partenaires sociaux (hormis la CGT), cet accord répond non seulement aux enjeux de court terme relatifs aux conséquences de la crise sanitaire, mais pose également des jalons pour le développement du télétravail sur le moyen/long terme. Dans une phase de sortie de crise progressive, l'existence de cet ANI est un outil précieux pour les entreprises, alors que le télétravail est un mode d'organisation du travail qui, fort des enseignements de la crise sanitaire, a vocation à être mis en place plus massivement.

Signature de l'Accord national interprofessionnel sur la santé au travail (décembre 2020)

L'ANI du 9 décembre 2020 signé par l'ensemble des partenaires sociaux (sauf la CGT) préserve les intérêts fondamentaux défendus par le Mouvement des entreprises de France et s'articule autour de 3 piliers : prévenir le risque (et pas seulement le réparer), garantir au meilleur coût le service rendu aux entreprises et aux salariés et rationaliser la gouvernance en mettant fin aux silos.

Partenariat avec le collectif environnemental Epiterre

Dans le cadre de son événement annuel de rentrée 2020, LaREF, le Mouvement des entreprises de France a choisi de valoriser une démarche innovante de compensation carbone, en lien avec la FNSEA et conduite par Epiterre, avec un projet d'implantation de haies autour de parcelles cultivées dans la Marne. Ce projet à terme doit permettre de créer quatre kilomètres de haies.



Comité Liaison défense

Le comité de Liaison Défense a pour objectif de développer les liens et connaissances entre le ministère des Armées et le monde économique. À cette fin, il met en relation des agents et officiers du ministère avec des adhérents du Mouvement des entreprises de France afin de proposer des pistes de réflexions et des solutions aux problématiques communes aux deux entités : reconversion des officiers, réinsertion des blessés militaires, appui du levier économique aux opérations militaires dans le cadre de l'influence économique, soutien à la politique des « Réserves militaires », appui aux marchés publics ou encore lobbying et appui au financement de l'innovation duale.

Un colloque sur le thème de la résilience des entreprises et des blessés de guerre a été organisé le 30 septembre 2021 dans les locaux du Mouvement des entreprises de France.

École-Entreprise : renouvellement de la Convention de coopération avec l'Éducation nationale (décembre 2021)

À l'occasion de la première édition de la Semaine des lycées professionnels, qui s'est tenue du 6 au 11 décembre 2021, Jean-Michel Blanquer et Geoffroy Roux de Bézieux ont renouvelé le vendredi 10 décembre la convention de coopération entre le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et le Mouvement des entreprises de France, pour resserrer les liens entre l'école et l'entreprise et poursuivre la mobilisation engagée au service de l'insertion professionnelle des jeunes. La signature de la nouvelle Convention a eu lieu à l'occasion d'une visite officielle conjointe du Lycée professionnel Chennevières-Malézieux, qui porte à lui seul à Paris les filières pré-bac dans les domaines du génie mécanique et de la chaudronnerie.

Semaine CAP PhD de l'APEC (juin 2021)

Le Mouvement des entreprises de France était partenaire de la semaine CAP PhD organisée par l'APEC. L'objectif de cette semaine de webinaires était de faciliter la mise en relation entre les docteurs et les PME/TPE.

Cycle de webinaires organisés avec le Forum Français de la Formation ouverte à distance (FFFOD, devenu depuis le Forum des acteurs de la formation digitale)

Le Mouvement des entreprises de France a organisé en 2020, en partenariat avec le FFFOD, deux webinaires à destination des fédérations et des MEDEF régionaux et territoriaux. L'objectif de ces webinaires était de sensibiliser les adhérents du Mouvement des entreprises de France aux nouvelles actions de formation à distance

au moment où la crise sanitaire et économique freinait l'organisation d'actions de formation en présentiel.

- ▶ Introduction à la Formation à distance, à la multimodalité et cadre réglementaire de la FOAD incluant un focus sur les mesures d'urgence (juin 2020).
- ▶ Quelle plus-value pour les entreprises de déployer des formations multimodales (formation à distance et en situation de travail) - Comment développer la formation à distance dans les OF et/ou CFA ? Recommandations et bonnes pratiques (juillet 2020).

Les universités École-Entreprise

Le Mouvement des entreprises de France a été associé à la préparation et à la programmation de la première édition des Universités École-Entreprise, organisées pour la première fois en octobre 2021 par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. Pendant deux jours, à Poitiers, les acteurs qui font la relation école-entreprise se sont ainsi réunis pour échanger sur les bonnes pratiques et annoncer de nombreux engagements réciproques en faveur du rapprochement de l'école et des entreprises. Le Mouvement des entreprises de France a été présent lors de ces deux journées via différentes interventions, l'animation d'un atelier de travail et la gestion d'un stand.



Signature d'une convention entre le Mouvement des entreprises de France et le Haut-Commissariat à l'emploi et à l'engagement des entreprises (mars 2022)

Le Mouvement des entreprises de France et le Haut-Commissariat à l'emploi et à l'engagement des entreprises (HC3E) ont signé une convention de partenariat afin d'articuler leurs réflexions et travaux respectifs sur les enjeux d'emploi et d'accompagnement des jeunes. Dans le cadre du déploiement du nouveau Contrat d'engagement Jeune, l'objectif est d'accompagner la mobilisation de l'ensemble des membres du Mouvement des entreprises de France, afin de favoriser, notamment, les périodes de découverte des métiers, d'immersion professionnelle, de mentorat ou d'alternance.



Réalisation d'un book des associations et acteurs engagés (septembre 2021)

La commission Jeunesses du Mouvement des entreprises de France a initié un dialogue avec une quinzaine de dirigeants d'entreprises engagés dans des associations œuvrant pour les jeunes. La première rencontre avec ces associations engagées s'est tenue le 20 septembre 2021 au Mouvement des entreprises de France. Un *book* des associations a été élaboré à la suite de cette réunion afin d'aider à identifier les actions menées par chacune d'entre elles en matière d'orientation, d'insertion, de mobilisation, de mises en réseaux, de médiation, d'accompagnement des entrepreneurs, de mentorat ou de développement des innovations touchant aux apprentissages...

Des échanges réguliers ont lieu depuis entre le Mouvement des entreprises de France et ces acteurs engagés sur les problématiques de la jeunesse.



Partenaires engagés pour la nature (septembre 2021)

Le Mouvement des entreprises de France est partenaire depuis septembre 2021 de « **Partenaires engagé pour la Nature** ».



Création de l'association « Comité de la Charte sociale Paris 2024 » entre les organisations syndicales et patronales, Paris 2024 et la SOLIDEO (décembre 2021)

Le Mouvement des entreprises de France a signé en juin 2018 avec les autres organisations patronales, les organisations syndicales, Paris2024 et la SOLIDEO la charte sociale Paris2024. Cette charte sociale transcrit une volonté d'accueillir en France des Jeux Olympiques et Paralympiques exemplaires socialement et économiquement. Afin d'assurer les objectifs posés par les 16 engagements de la charte, les différentes parties se sont constituées en association.



Salon GoEntrepreneurs (ex-Salon des Entrepreneurs) (avril 2022)

Le Mouvement des Entreprises de France a tenu un stand au salon GoEntrepreneurs avec la Fédération française d'athlétisme. Ce stand avait pour but de faire la promotion du sport comme levier de croissance durable pour la France et l'entreprise :

- soutien des athlètes de haut niveau pour participer à la réalisation de la politique RSE ;
- présentation de l'offre workathle.fr de la Fédération Française d'Athlétisme.



Recherche de la parité dans la désignation des mandataires Action logement

Lors de la désignation des mandataires des conseils d'administration d'action logement la parité est recherchée systématiquement depuis janvier 2021. Ce travail a permis de rééquilibrer les conseils d'administration d'Action logement de manière significative.

Mouvement
des **Entreprises**
de **France**



Mouvement des entreprises de France
55 avenue Bosquet - 75007 Paris
Tél. : 01 53 59 19 19
www.medef.com